

Compte-rendu de la 37^e Assemblée générale de la FERP le 30 septembre 2006 à Budapest, Hongrie

Présents: 76 participants au total;
(délégués avec droit de vote, voir la fiche de présence – PJ du CR)

Début : 8H30

Fin: 13H30

Point 1)

Ouverture:

Le Président J. Havelka a ouvert la 37^e Assemblée générale de la FERP à Budapest et il a souhaité la bienvenue à tous les délégués présents dans la salle. Il a remercié Magyar Természetbarát Szövetség pour l'organisation des journées de travail. Ensuite il a demandé au président de Magyar Természetbarát Szövetség, Andreas Barsony, de dire quelques mots d'introduction et il lui a remis un cadeau.

Ensuite les participants ont honoré la mémoire du président d'honneur de la FERP Konrad Schubach, décédé le 28. 8. 2006.

J. Havelka a constaté, conformément aux statuts, que la salle comptait 40 organisations avec droit de vote sur 52 organisations membres.

Il a été demandé aux délégués d'approuver le changement de l'ordre du jour. La réunion du præsidium a décidé que tous les points étant de simple projets ou informations ils seraient discutés uniquement au sein des commissions et que les résultats seraient présentés par leurs représentants à l'occasion de l'AG. Les points n° 11), 12), 15), 16) sont donc rayés de l'ordre du jour. Ils ont été discutés au sein des commissions et les délégués prendront connaissance des résultats lors de la présentation des rapports des présidents des commissions. L'ordre du jour avec les changements a été approuvé à l'unanimité, sans remarques (cet ordre du jour constitue une PJ).

Point 2)

Approbation du protocole de l'Assemblée Générale du 24. 9. 2005 à Elspeet, Pays-Bas:

Le protocole de l'AG du 24. 9. 2006 à Elspeet, Pays-Bas, a été approuvé à l'unanimité, sans remarques.

Point 3)

Rapport annuel du président:

Toutes les organisations membres ont reçu le rapport annuel du président par écrit. Le président J. Havelka n'a pas souhaité lire son rapport en entier, il a uniquement ajouté les points générés par la session du præsidium.

Les délégués se sont mis d'accord il y a deux ans à Brilon que l'événement EURORANDO serait organisé tous les cinq ans. Voir plus dans le point 13). J. Havelka a consacré 80 % de son temps à EURORANDO 2006. Le rapport précise bien, combien de déplacements il a du faire pour promouvoir cet événement.

Au printemps, Le Président a participé à la réunion de travail portant sur le thème de la Formation des animateurs de randonnée à Paris. Ses résultats ont été présentés par A. Ducornet au sein de la Commission de Randonnée. Le *praesidium* s'est mis d'accord sur la mise en place d'un groupe de travail développant ce sujet et apportant de nouvelles impulsions. Il a été indiqué qu'aucune nouvelle commission ne serait pas mise en place. Les statuts de la FERP comportent uniquement trois commissions – sentiers, randonnée et jeunes.

La conférence „Randonnée et Jeunesse“ a eu lieu au mois de septembre 2006 à České Budějovice. Elle a permis d'échanger des informations pour pouvoir organiser des campements communs et des programmes d'éducation de la jeunesse. Cet intérêt porté à une collaboration ultérieure pourrait à l'avenir réanimer la Commission Jeunes.

Les commissions existantes devraient toujours discuter de nouvelles impulsions et idées venues également d'autres pays, des expériences dont nous pourrions profiter. Ces idées peuvent être ensuite développées par 3 - 5 personnes via e-mails, sans recourir à des moyens financiers. La FERP ne peut pas, pour des raisons financières, financer ces activités. Suite à la réunion d'hier, la Commission de Randonnée a approuvé deux groupes de travail – Formation des animateurs de randonnée et Randonnée des personnes handicapées.

La conférence sur le balisage des sentiers de randonnée en Pologne prévue pour 05/06 n'a pas eu lieu. Vu le trop petit nombre d'inscriptions les organisateurs ont annulé cette conférence.

Les „Journées de la Randonnée“ seront organisées chaque 2^e week-end du mois de septembre et cela sous la tutelle de la FERP. L'année passée, J. Havelka a présenté les résultats de cet événement à l'occasion de la réunion des représentants des unions sportives européennes à Bruxelles. La réunion a été organisée par le commissaire de l'UE J. Figel'. La FERP n'est pas une association sportive, mais l'UE la classe dans cette catégorie et il faut soigner les contacts. Malheureusement J. Havelka n'a obtenu pour son intervention que peu de documents. Il n'a donc pas pu présenter les activités des organisations nationales comme une activité paneuropéenne. J. Havelka a demandé aux délégués de travailler en étroite collaboration et de lui envoyer régulièrement des informations sur leurs activités. Le secrétariat de la FERP les élaborera et il les présentera auprès de l'UE.

La trésorière dira davantage au sujet de la situation financière – points 5) et 9). Pour les activités de la FERP, nous manquons toujours dans le budget d'environ 10 000 euros par an. Ce problème devra être résolu par la Fondation de la FERP. A l'heure actuelle, nous sommes à mi-chemin avec la somme déposée sur le compte, et qui nous apportera des revenus réguliers et sûrs dans le budget de la FERP. Nous pouvons organiser des collectes pour la Fondation de la FERP à l'occasion de différentes rencontres. Même la somme de 0,50 euros versée par un participant peut améliorer le Capital de Fondation. Le Président en a parlé pour que la Fondation puisse plus tard soutenir les événements organisés au niveau européen.

Le Président obtient plus qu'une vingtaine d'invitations par an pour participer aux différents événements de randonnée en Europe, mais certaines arrivent trop tard. Il rencontre régulièrement des organisations allemandes, françaises, belges, danoises, polonaises et bulgares. Moins souvent les organisations espagnoles et FIE. Il manque la communication avec des pays scandinaves et il n'y a pas de retour d'information de la Grèce. La Serbie (qui a reporté sa candidature d'un an) et la Macédoine s'intéressent à la collaboration avec la FERP.

En concluant il a remercié les membres du præsidium pour la collaboration sur les sujets ci-dessus et les organisations membres, actives pendant cette période-là.

Point 4)

Rapports des présidents des commissions:

Le Président de la **Commission de Randonnée** M. Grandjean a fait une brève synthèse de la session d'hier de sa commission et la session commune de deux commissions dans l'après-midi en complétant l'intervention de J. Havelka. La Commission de Randonnée a été divisée en trois groupes – deux parlant anglais et l'une parlant français. Au fur et à mesure, tous les groupes ont participé à la discussion au sujet de: internet, randonnée avec les handicapés et WalkOnWeb (durée: 45 min.). M. Grandjean a été satisfait de ce mode de discussion et souhaite maintenir cette méthode pour des années à venir. Le groupe de travail s'occupant de la formation des animateurs de randonnée a été mis en place au sein de la Commission de Randonnée et il poursuit ses activités sur la base de la conférence à Marcoussis. Le responsable de ce groupe A. Ducornet présentera les résultats du groupe à la session prochaine de la commission en 2007. Puis M. Grandjean présentera les conclusions de ces activités lors de la conférence annuelle en 2007. J. Hirschinger a présenté un questionnaire concernant le sujet de la randonnée avec les handicapés au moment de la session de la commission. Sur la base des réponses obtenues de la part des organisations membres, il sera clair, combien d'organisations membres s'occupent de ce sujet. Si les organisations membres étaient intéressées, un groupe de travail pourrait être créé avec ce thème. Lors de la commission, les délégués ont pris aussi connaissance du travail sur internet, possibilités offertes dans le domaine de la communication via internet, où rechercher des informations sur les pages web de la FERP, etc. B. Paepen de Katholieke Universiteit Leuven a présenté aux délégués l'évolution du projet WalkOnWeb.

Le président de la **Commission de Sentier** F. Schlinzig a dit que le sujet „Entretien des E-sentiers“ était le thème principal de la commission. Malgré 35 ans de travail commun au sein de la FERP, certains pays n'ont pas réussi à achever le balisage de ces sentiers. Les randonneurs ne voient pas clairement le maillon commun entre ces sentiers, il manque un dénominateur commun qui, avec son symbole, identifierait clairement des E-sentiers. Des limites apparaissent en Suisse où l'utilisation de ces symboles n'est pas permis. C'est pourquoi, il faut mettre en place des panneaux avec des photos sur les frontières de certains pays. Ils montreront au randonneur le changement du système de balisage malgré le fait qu'il reste sur les E-sentiers. F. Schlinzig a fait appel à toutes les personnes présentes pour s'occuper d'une manière plus intense des E-sentiers, car ce domaine a été plutôt négligé ces dernières années. Les délégués de la FERP ont approuvé il y a quelques années le Code Européen de Bonne Pratique de la Randonnée ce qui aurait dû protéger tant la nature que les E-sentiers qui y passent. Mais ce Code ne peut pas d'une manière générale être valable pour tous les états européens, car ils ont adopté différentes lois sur „le libre accès à la nature“. Ces différences constitueront une partie importante de notre prochaine discussion au sein de la Commission de Sentiers.

Pour finir, F. Schlinzig s'est excusé qu'à cause des barrières linguistiques il ne pouvait pas gérer correctement la Commission Sentiers. Ces barrières limitent la communication avec les délégués de plusieurs pays . Il propose donc d'élire un nouveau président de la Commission de Sentier en 2007 qui dirigera la commission avec de nouvelles forces et de nouvelles idées. Malgré tout il souhaite rester membre de la Commission et aider à solutionner les problèmes mentionnés ci-dessus.

K. Schneider a remercié J. Havelka pour ses activités entièrement bénévoles. Les délégués et les organisations membres doivent prendre en compte leurs possibilités – tout ce qu'ils peuvent organiser et financier eux-mêmes. Une démarche doit exister suite aux discussions, aux actions et aux séminaires organisés par les délégués qui devra être communiquée au secrétariat de la FERP. C'est très important et nécessaire pour pouvoir présenter auprès de l'UE tout ce que la FERP organise. Il a fait aussi appel aux délégués pour qu'ils réfléchissent aux activités des groupes de travail s'occupant des problèmes généraux qui ne devraient pas dépendre des habitudes nationales et de la situation en cours. Nous pouvons collaborer au niveau européen seulement grâce à certains compromis. A. Ducornet, représentant le groupe de travail sur la formation des animateurs de randonnée, a souligné qu'aucune mention au sujet d'une éventuelle unification au niveau européenne n'avait été faite nulle part. Le groupe de travail devrait contribuer à aider ces organisations qui n'ont pas élaboré jusqu'ici une méthodologie de la formation et de la situation juridique des animateurs de randonnée.

J. Lemaitre défend l'avis de F. Schlinzig sur la collaboration et l'échange mutuel des expériences et des informations qui pourraient aider d'autres organisations membres. Il a avancé comme exemple le problème des quads en France qui abusent des sentiers de randonnée balisés. Il espère, en discutant avec d'autres organisations, trouver une solution convenable, pratiquée déjà par certains au bénéfice de leur propre organisation. M. Parment a remercié F. Schlinzig de la collaboration au sein de la Commission qui se montrait parfois difficile à cause du traitement de sujets parfois délicats. Lui-même soutient la collaboration entre des clubs qui va mettre en avant les E-sentiers. D. Gaspar a invité à promouvoir d'une manière plus significative l'appellation „E-sentiers“, qui n'est pas très connue du public (contrairement aux Sentiers de Saint Jacques). Les randonneurs ne sont pas motivés pour randonner sur les E-sentiers.

Le président J. Havelka comprend le besoin des gens souhaitant travailler au sein d'un groupe de travail pour qu'ils prennent connaissance des expériences d'autres organisations membres concernant le même sujet. Il reporte donc la discussion à l'an prochain la basant sur les premières conclusions des groupes de travail. Il a seulement rappelé que leur fonctionnement ne devait pas influencer le fonctionnement de la FERP. Les groupes de travail prépareront les résultats en trois langues et les présenteront au sein de la Commission Randonnée à Laulasmaa en 2007. Il a demandé aux personnes présentes de discuter de leurs problèmes dans la Commission de Sentiers sans envisager la possibilité de la traduction simultanée ce qui demanderait des moyens financiers élevés ainsi qu'un besoin d'espace pour la conférence de la FERP. Il a suggéré une éventuelle augmentation du prix des inscriptions ou de trouver un sponsor pour l'interprétariat si on voulait réellement le mettre en place. A cause de l'espace limité réservé à la Commission de Sentiers les interprètes peuvent éventuellement pratiquer une traduction successive.

Point 5)

Rapport financier 2005:

L. Niesen a fait remarquer que les délégués avaient reçu le résultat financier 2005, ainsi que le rapport financier. Le poste „internet“ est très bas par rapport au budget prévu. Le créateur des pages web Marcus C. Hansen a fourni les pages d'internet de la FERP à titre gratuit. Les résultats généraux du rapport financier ne sont pas trop optimistes, il faut donc pour la prochaine période financière chercher d'autres revenus pour couvrir les frais engagés

pour réaliser certains objectifs de la FERP. L. Nielsen a demandé aux délégués d'approuver le rapport financier 2005.

Point 6)

Rapport du commissaire aux comptes:

H. Reinelt a représenté, avec pleins pouvoirs, le commissaire aux comptes H. Grasmück. Le commissaire a trouvé que le résultat pour la période 1. 1. 2005 – 31. 12. 2005 correspondait aux chiffres figurant dans le livre comptable et il a constaté que le capital de la FERP est en baisse à 17 750,01 euros et que le déficit en capital correspond au montant -10 535,93 euros.

Point 7)

Décharge du comité:

Le commissaire H. Grasmück et son fondé de pouvoir H. Reinelt propose que le præsidium obtienne le quittus pour la période comptable 1. 1. 2005 – 31. 12. 2005.

L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité par 40 voix le quittus en faveur du præsidium.

H. Grasmück s'est engagé pendant de nombreuses années au sein de la FERP dans le domaine des finances. Les élections ordinaires auront lieu l'année prochaine pour le poste de Commissaire aux comptes de la FERP H. Grasmück a demandé de partir de son poste déjà cette année et il a recommandé à sa place H. Reinelt.

Le nouvel commissaire aux comptes a été élu à l'unanimité par l'AG.

Le Président J. Havelka a félicité H. Reinelt pour son élection. Il remerciera par lettre H. Grasmück pour ses activités au sein de la FERP pendant de longues années.

Point 8)

Election du 1^{er} vice-président

Le VDGWV a annoncé que E. Schüle, vu son état de santé, avait quitté sa fonction du 1^{er} vice-président de la FERP. La fonction du 1^{er} vice-président sera soumise à vote, conformément aux statuts de la FERP, en 2007. A cause de la vacance d'un an des élections extra-ordinaires ont été annoncées.

Pour pouvoir organiser les élections extra-ordinaires, il a fallu désigner le comité d'élection. Le præsidium a recommandé H. Reinelt pour le poste de président. E. Bozzano et A. van Koothen Niekerk ont été proposées en tant que membres du comité d'élection. L'AG a approuvé la composition du comité d'élection à l'unanimité.

Le VDGWV a présenté, à la place de E. Schüle, son collègue Jörg Haase du Sauerländischer Gebirgsverein. Le præsidium de la FERP n'a pas eu connaissance d'un autre candidat. J. Haase occupe le poste du vice-président du SGV, et il participe aux AG de la FERP depuis 1973. Il a travaillé comme journaliste et s'est intéressé à l'idée de l'Europe unie. Il a 63 ans, il est à la retraite et peut consacrer son temps entièrement au travail du præsidium. Les élections ont été publiques. J. Haase a obtenu 31 voix favorables (9 délégués se sont abstenus de voter).

Point 9)

Budget 2006 + Budget 2007

2006

La trésorière L. Nielsen confirme que les délégués ont obtenu le budget de la FERP pour l'an 2006, ainsi que pour l'an 2007.

Puisque les délégués n'ont pas reçu le budget de l'événement EURORANDO 2006, elle devait expliquer quelques chiffres dans le budget de la FERP pour l'année 2006. L'événement EURORANDO 2006 a apporté au budget de la FERP presque 20 000 euros – le plus grand poste est représenté par 7 salaires mensuels de J. Sprerarova, payés sur le budget d'EURORANDO. L. Nielsen a dit qu'elle pouvait inclure dans le budget les postes relatifs à EURORANDO 2006. Mais néanmoins elle recommande de laisser l'écriture des montants dans la forme d'origine pour que les finances d'EURORANDO 2006 soient gardés à part, donc clairs et compréhensibles.

2007

L. Nielsen a surtout signalé des charges plus basses du secrétariat de la FERP, poste „Frais de Poste et Articles de bureau“, et cela surtout grâce à l'utilisation de l'internet pour la communication.. La FERP ne peut pas encore fonctionner d'une manière autonome grâce aux recettes fournies par les intérêts de la Fondation de la FERP. Nous avons besoin de plus de moyens financiers pour le Capital de Fondation pour avoir des intérêts de la Fondation à hauteur de 7 - 8 000 euros par an. L. Nielsen a aussi rappelé la nécessité d'augmenter les cotisations. Certaines organisations versent actuellement des cotisations supérieures, la trésorière les en remercie, mais cela ne suffit pas de couvrir la totalité des charges de la FERP.

Les budgets ont été approuvés à l'unanimité, sans remarques.

Point 10)

Fondation de la FERP:

Le Président du Conseil de la Fondation Karl Schneider a présenté le rapport sur les sessions du Conseil de Fondation et du Forum des Fondateurs. Le Conseil de la Fondation a approuvé la clôture des comptes pour l'an 2005. L'état au 31. 12. 2005 se situe à hauteur de 95 916,04 euros. Au 20. 9. 2006 le Capital de Fondation s'élevait à 100 380,04 euros. Le præsidium de la FERP a renoncé au remboursement des intérêts au 31. décembre 2006, donc ces intérêts à hauteur de 3 000 euros seront ajoutés au Capital de la Fondation de la FERP. Conformément à l'avis de deux organes, il faut répéter l'appel pour obtenir un capital plus élevé pour la Fondation. Ceci peut être fait de plusieurs manières: soit par tous les membres moyennant les dons ou par une lettre adressée au financier de la Fondation pour des collectes organisées lors des événements, une tombola ou d'autres actions de ce genre en faveur de la Fondation. Tout ceci peut contribuer à l'augmentation du Capital de Fondation. Les membres obtiendront une fiche avec des exemples. La FERP ne pourrait pas maintenir l'ampleur de ses activités avec les intérêts obtenus à ce jour et sans une augmentation significative du Capital de Fondation.

J. Havelka a dit que le præsidium s'est mis d'accord après une discussion sur l'augmentation des cotisations. Il faut ajouter ce point à l'ordre du jour à l'occasion de l'AG à Laulasmaa. Nous connaissons notre situation financière et la situation de la Fondation avant la session

de printemps du præsidium 2007. Le præsidium pourra ainsi prendre une décision sur l'augmentation des cotisations (certaines suggestions situent cette augmentation à 100 euros par an). Des ressources financières pour couvrir les frais figurant dans le budget de la FERP à hauteur de 10 000 euros nous manquent pour la prochaine période comptable. Il faut aussi prendre en compte le secrétariat pragois bon marché à ce jour (mais des prévisions financières concernant les salaires ainsi que les loyers sont à la hausse). Le nouveau Président sera élu dans trois ans, il pourra changer le siège du secrétariat. Son emplacement en Europe de l'Ouest augmenterait les frais de fonctionnement quotidien. En 2006, la FERP doit fonctionner avec des ressources financières étalées sur trois ans, au-delà nous aurons besoins de trouver d'autres ressources pour couvrir des frais de la FERP.

Point 13)

Conclusions sur l'EURORANDO 2006:

Les délégués avaient obtenu un rapport écrit. Le budget et sa réalisation ne figurent pas pour l'instant dans le rapport, car la clôture de la comptabilité de l'EURORANDO est fixée pour la fin 10/2006. En novembre 2006 le secrétariat de la FERP mettra les résultats à disposition des organisations membres. Une grande partie de ce rapport sera conçu comme un document de base pour les organisateurs de 2011.

J. Havelka a communiqué aux personnes présentes quelques chiffres: 1 787 personnes ont participé à l'action plus de 4 jours, 915 sont venues pour 2 à 3 jours, 1 490 personnes sont arrivées encore samedi – donc au total 4 192 participants. Il s'agit de l'addition des participants nationaux et étrangers. Pour plus d'informations, merci de consulter le rapport sur l'EURORANDO 2006. Au total 3 730 participants dans le défilé à travers la ville, le concert de vendredi soir 1 930 participants, la Conférence 86 délégués, „La Forêt de contes de fées“ avec pour thème „Le Tour de l'Europe“ 1 500 participants + 260 participants étrangers. 5 groupes folkloriques venus de l'étranger, 13 des régions de Tchéquie, au total les groupes folkloriques étaient composés de 446 membres.

J. Havelka en tant qu'organisateur principal s'attendait à un plus grand nombre de participants. Peu de participants sont venus des pays voisins, mais aussi des rangs du Club des touristes tchèques. Les organisateurs ont préparé plus de 3 000 lits dans les hôtels, 2 000 dans les foyers d'étudiants et 400 matelas dans les salles de sport. Ces dispositions ont assuré un nombre suffisant en capacité d'hébergement.

Les charges totales prévues s'élèvent à 320 000 euros (dont 65 % de subventions de l'UE et de l'Etat tchèque, 20 % en provenance des sponsors, 5 % de la région de la Bohême du Sud, 2 % du budget de la ville de Ceské Budějovice et 8 % des sources propres du KCT). Les compte-rendus financiers et de la comptabilité demandent le plus de temps. Le KCT n'obtiendra le remboursement des sommes avancées que 6 mois après l'achèvement de l'événement. Les organisateurs sont obligés de demander un crédit à la banque. Le projet global a mieux marché que l'EURORANDO 2001. Néanmoins, il s'agit d'un montant élevé. Le KCT avec la FERP ont promu toutes les actions faisant partie de l'EURORANDO.

Le budget 2006 de la FERP sera enrichi d'une somme supérieure à 20 000 euros en provenance de l'EURORANDO 2006. Le KCT obtiendra une somme semblable. Le KCT a reçu une subvention importante pour le Musée de la Randonnée, dont l'ouverture faisait partie de l'EURORANDO 2006. J. Havelka a constaté que la meilleure collaboration avait lieu avec les représentants de la région (Bohême du Sud), où les organisateurs avaient obtenu un soutien dès le début du projet. Les résultats de l'événement seront publiés dans la revue Randonnée&Transport, tirage limité (pour la promotion et pour des réunions). La présentation sera prête sur internet (tout le monde peut la consulter) et sur DVD.

J.-C. Burel est revenu sur la situation financière de la FERP, insuffisante pour le fonctionnement de l'organisation à l'avenir. Il craint donc qu'il n'y ait pas de moyens financiers suffisants pour organiser EURORANDO 2011 et pense qu'il faut prendre une décision sur l'augmentation des cotisations le plus vite possible. J. Havelka a annoncé que l'on ne pouvait pas voter sur l'augmentation des cotisations, car ce point ne figurait pas dans l'ordre du jour. Mais il est possible d'augmenter les cotisations pour l'an 2007 à titre bénévole.

L'événement EURORANDO ne sera jamais facile pour personne, la situation diffère d'un pays à l'autre, il faut aussi prendre en compte l'intervalle de 5 ans. Le Président a demandé s'il y avait un organisateur potentiel pour l'EURORANDO 2011.

J. Feliu, représentant de Federación Andaluza de Montanismo (FAM), a informé les participants que cette organisation présenterait sa candidature pour l'EURORANDO 2011. Il considère comme important du point de vue géographique que cet événement soit organisé aussi en Europe du Sud, après l'Europe Centrale et Orientale. J. Havelka a remercié pour la proposition: c'est une satisfaction pour les organisateurs de l'EURORANDO 2006 de constater que nous souhaitons continuer dans cette tradition. Il a assuré le candidat FAM qu'il lui fournirait toutes les informations nécessaires pour les organisateurs.

TOP 14)

Journées Européennes de la Randonnée en 2007 et dans l'avenir:

Les membres de la Commission de Randonnée se sont mis d'accord que les Journées Européennes de la Randonnée auront toujours lieu le 2^e week-end du mois de septembre. Jusqu'à ce jour ces Journées ont eu un thème porteur. Le sujet d'origine „Randonnée entre Voisins“ a donné la possibilité aux organisateurs dans différents pays une référence. L'année 2007 gardera donc le slogan général „Randonnée entre Voisins“. Les délégués doivent communiquer ce sujet à leurs organisateurs au sein des clubs. J. Havelka a aussi demandé de lui adresser des résultats de chaque événement de ce type, au secrétariat à Prague. Les résultats seront communiqués sur internet. Le 2^e vice-président J. Hirschinger a dit qu'il était parfois difficile de rajouter dans le plan annuel une nouvelle action sur un sujet européen. L'organisateur d'une action existante peut néanmoins profiter de ce thème pour sa propre action et il pourra la promouvoir sous le thème de l'Europe. Cette méthode a été admise pour l'avenir par K. Krohn Devold, car le 2^e dimanche du mois de septembre est une date traditionnelle pour une randonnée norvégienne nationale (même 10 000 randonneurs).

D. Gaspar a rappelé aux personnes présentes que les organisateurs des événements devraient penser aux dons chaque année de la même manière que pour l'EURORANDO 2006 qui a apporté au budget une somme non négligeable. Même 0,50 euros de chaque participants a un événement donné sera une excellente contribution si nous nous adressons à l'Europe entière. Une autre source peut provenir de l'internet en mettant sur les pages web de la FERP une publicité.

Point 17)

Propositions:

Pas de propositions reçues par le secrétariat de la FERP.

Point 18)

Approbation des organisations nouvelles:

J. Feliu a communiqué aux délégués qu'il y a quelques mois, une collaboration était mise en place entre FEDME et l'Association pour le Développement et l'Environnement aux Montagnes du Nord (ADEMN) dans la partie Nord du Maroc. Les deux organisations ont balisé conjointement un GR qui se prolongerait dans les montagnes de l'Atlas. Sur la base de cette bonne collaboration, la Fédération marocaine ADEMN a voulu adhérer comme une association libre à la FERP. La FEDME favorise cette entrée. Les représentants de l'association marocaine n'ont pas pu venir, car ils avaient la fête du Ramadan. Il y a déjà une association libre du Maroc à la FERP – La FRMSM a le droit de se prononcer, conformément aux statuts de la FERP, au sujet de l'entrée de l'organisation nouvelle de son pays. Vu que la FRMSM a donné son accord, le présidium soutient son entrée dès ce jour. Le 3^e vice-président J. Feliu ne s'est pas jugé compétent pour répondre à la question concernant l'égalité des femmes au sein de l'association, posée par K. Krohn Devold. Les délégués de l'AG se sont finalement mis d'accord sur le report d'un an de l'entrée de l'ADEMN lorsque son délégué direct pourra répondre aux questions. Les délégués de l'ADEMN seront conviés à Laulasmaa en tant qu'invités.

Point 19)

Départ d'organisations adhérentes:

Pas de raisons pour discuter de ce point.

Point 20)

Information sur la préparation de la session annuelle à Laulasmaa, EST, en 2007:

Les représentants d'Eesti Matkaliit ont présenté aux délégués, via power point, le déroulement de la prochaine conférence à Laulasmaa (EST). Des pages web d'Eesti Matkaliit sont à disposition pour enregistrer des délégués. Un lien vers ses pages sera publié sur les pages web de la FERP. Les organisateurs ont été avertis sur la nécessité de prolonger la durée du temps de l'AG à 4,5 hod. Il sera également nécessaire de prolonger le temps des sessions des commissions pour pouvoir discuter à fond des sujets de chaque commission.

Point 21)

Lieu et date de l'AG en 2008, 2009 et 2010:

2008 – Le KCT fête cet année-là le 120^e anniversaire de sa création. Il souhaite donc organiser l'AG de la FERP. Vu les préparations de l'événement EURORANDO 2006, son lieu n'a pas été encore fixé. Deux possibilités existent: La Bohême de l'Est, région de Pardubice ou la Moravie du Sud, région de Moravie du Sud. Le lieu sera fixé avant la fin de 2006, la date est connue: **18. – 21. 9. 2008.**

2009 – J. Feliu a confirmé l'organisation de l'AG aux Iles de Canarie – Ténérife. Les premiers travaux préparatifs ont été lancés, les représentants communiqueront plus d'informations l'an prochain.

2010 – La FIE souhaite organiser la conférence de la FERP.

2011 – Le præsidium pense qu'il faut organiser l'AG et l'EURORANDO en même temps. Il faut donc que l'AG ait lieu au même endroit que l'EURORANDO 2011. Mais les jours consacrés à l'AG ne doivent pas être les mêmes que les plus importants de l'EURORANDO 2011. Si les représentants d'Andalousie confirment l'EURORANDO 2011, la conférence annuelle 2011 aura lieu dans cette région.

Point 22)

Divers:

Dr. Wurst a remis un livre au président d'honneur de Magyar Természettudományi Szövetség L. Thuroczy pour sa collaboration de longue durée au développement de la randonnée européenne. Le livre a été confié au secrétaire général G. Nagy.

J. Feliu a rappelé aux délégués qu'un séminaire sur le sujet „libre accès dans la nature“ se tiendra en Andalousie en 2008. Le représentant du gouvernement régional d'Andalousie J. Perea a été présent parmi les délégués. Toutes les organisations membres de la FERP seront invitées à ce séminaire, ainsi que l'administration d'Etat traitant ce sujet.

Henk Dikker Hupkes de la Stichting Wandelplatform LAW démissionne de sa fonction de chef du secrétariat, il ne représentera plus son organisation au sein de la FERP. Il a participé régulièrement aux sessions de la FERP où il était reconnu comme un représentant hollandais important et fiable. Il a occupé pendant quelques années le poste de président de la Commission Randonnée. G. Eastwood a suggéré sa candidature pour le poste de membre d'honneur permanent de la FERP. Il adressera la proposition au præsidium. Ce dernier devra le discuter lors de sa session de printemps en 2007.

J. Havelka a remercié tous les délégués pour leur excellente collaboration. Il a rappelé aux futurs organisateurs des conférences de la FERP qu'il faut réserver au moins 4h30 heures pour la session de l'AG et suffisamment de temps pour le déjeuner et préparer une randonnée. Il a souligné également une tâche importante pour l'année prochaine: il faut connaître le candidat pour le poste de président de la FERP lors des élections ordinaires en 2007. Le nouveau président sera élu en 2009. Pour terminer, il a souhaité à tous les délégués un bon après-midi et un bon retour le soir même.

PJ du protocole:

- Ordre du jour
- Fiche de présence des délégués

J. Havelka / J. Špreňarová
novembre 2006